

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-0834 du 31/05/2023**

Arrêté du 22 mai 2023

**ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE  
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

**Bureau Affectation, mobilité et carrière des catégories A+ et A**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte et porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2023.

Date d'application : 01/06/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**



**ARRÊTÉ**

rapportant et portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2023

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des Finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2023-223 du 30 mars 2023 relatif à divers emplois relevant de la Direction générale des Finances publiques et de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- Vu l'arrêté du 15 décembre 2022 portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'administrateurs des Finances publiques adjoints, d'inspecteurs principaux des Finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques hors classe à la Direction générale des Finances publiques, année 2023.

**ARRÊTE :**

**Article 1** : Les dispositions de l'arrêté du 15 décembre 2022 sont retirées en ce qu'elles concernent Madame Monique LATOUR :

Article 1 : Les cadres dont les noms suivent sont détachés dans l'emploi de chef de service comptable de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> catégorie, pour une durée de trois ans, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Identification			Ancienne situation			Nouvelle situation				
Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	Ancienne affectation	CSRH	Niveau de détachement	Nouvelle affectation	CSRH	Niveau de détachement	Date d'effet	Date de prise de rang
LATOURE	Monique	000002359136	DDFiP de l'Eure-et-Loir TH HOSPITALIÈRE DÉPARTEMENTALE	37	Chef de service comptable de 4 <sup>ème</sup> catégorie	DDFiP du Pas-de-Calais SGC BÉTHUNE	62	Chef de service comptable de 2 <sup>ème</sup> catégorie, 1 <sup>er</sup> chevron	01/06/2023	01/06/2023

**Article 2** : La situation de Madame Monique LATOUR est rétablie comme suit :

Identification			Ancienne situation			Nouvelle situation				
Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	Ancienne affectation	CSRH	Grade-Echelon Date de prise de rang	Nouvelle affectation	CSRH	Niveau de détachement	Date d'effet	Date de prise de rang
LATOURE	Monique	000002359136	DDFiP de l'Eure-et-Loir EMPLOI ADMINISTRATIF	37	Inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, échelon 3 01/05/2017	DDFiP du Pas-de-Calais SGC BÉTHUNE	62	Chef de service comptable de 2 <sup>ème</sup> catégorie, 2 <sup>ème</sup> chevron	01/06/2023	01/06/2023

**Article 3** : Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de deux mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 22 MAI 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE  
RESPONSABLE DU SECTEUR MOBILITÉ INTERNE DES A+  
BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

PATRICK VINCENT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756